DocuSian Envelope IF	· A38F1706-B63F-4914	-∆ 0∩8-∩7352543∆F7∩

États financiers Au 31 mars 2024

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant



Mallette S.E.N.C.R.L. 200-1562 rue Nationale Terrebonne QC J6W 0E2

Téléphone : 450 964-1562 Télécopie : 450 964-0619

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de **Centre de soutien entr'Aidants**,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **CENTRE DE SOUTIEN ENTR'AIDANTS** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Du fait que les états financiers audités de certains fonds communs de placement dans lesquels l'organisme a investi n'étaient pas disponibles à la date du rapport, il nous a été impossible d'obtenir les éléments probants suffisants et appropriés pour nous assurer de la juste valeur de ces placements au 31 mars 2024, lesquels sont inscrits au bilan pour un montant total de 331 769 \$ (2023 - 274 714 \$). Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée en ce qui concerne les placements en fonds mutuels, la variation de la juste valeur des placements, l'actif net et les flux de trésorerie.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité des activités et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Mallette s.e. N.C. R.L.

Terrebonne, Québec Le 30 mai 2024



ÉTAT DES RÉSULTATS Pour l'exercice terminé le 31 mars			2024			2023
	Fonds d'adminis- tration générale	Autres fonds	Total	Fonds d'adminis- tration générale	Autres fonds	Total
PRODUITS						
Subventions (annexe A) Amortissements des apports reportés	654 749 \$	104 865 \$	759 614 \$	618 972 \$	138 229 \$	757 201 \$
afférents aux immobilisations	-	5 606	5 606	-	5 950	5 950
Autofinancement et autres	19 465	-	19 465	14 441	-	14 441
Dons	56 224	-	56 224	48 517	-	48 517
Cartes de membre	6 915	-	6 915	7 205	-	7 205
Intérêts	3 372	-	3 372	1 420	-	1 420
Produits (pertes) réalisés découlant des placements à la juste valeur	(5 368)	-	(5 368)	4 352	-	4 352
	735 357	110 471	845 828	694 907	144 179	839 086
		-			_	
CHARGES						
Salaires	373 621	74 754	448 375	317 942	108 875	426 817
Charges sociales	63 872	16 153	80 025	63 193	12 855	76 048
Activités	12 195	4 349	16 544	12 448	2 204	14 652
Assurances	5 771	-	5 771	6 241	-	6 241
Combustible et électricité	4 613	-	4 613	4 966	-	4 966
Contrat de service - Répit	186 954	-	186 954	191 788	-	191 788
Entretien et réparations du terrain et de la bâtisse	14 191		14 191	28 665		28 665
	25 540	-	25 540	24 473	-	24 473
Fournitures de bureau et papeterie	25 540 7 375	1 000			2 221	
Fournitures informatiques Frais de déplacement	7 622	663	8 375 8 285	6 122 7 201	2 800	8 343 10 001
Frais de deplacement Frais de formation	3 207	952	4 159	14 379	724	15 103
Frais de gestion - AMÉLYS	19 635	-	19 635	15 708	-	15 708
Frais de gestion - Appui	(4 994)	4 994	-	(6 803)	6 803	-
Frais de représentation	145	1 000	1 145	(1 000)	1 000	_
Imprimerie	13 732	1 000	14 732	11 750 [°]	747	12 497
Intérêts et frais bancaires	535	-	535	441	-	441
Perte sur cession d'immobilisations						
corporelles	-	-	-	-	2 621	2 621
Services professionnels	13 558	-	13 558	13 443	-	13 443
Télécommunications	4 419	-	4 419	5 034	-	5 034
Amortissement des immobilisations corporelles		12 138	12 138	-	12 085	12 085
	751 991	117 003	868 994	715 991	152 935	868 926
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(16 634)	(6 532)	(23 166)	(21 084)	(8 756)	(29 840)
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR	62 423	_	62 423	(15 158)		(15 158)
DES PLACEMENTS	UZ 4Z3	-	UZ 4Z3	(10 100)		(10 100)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	45 789 \$	(6 532) \$	39 257 \$	(36 242) \$	(8 756) \$	(44 998) \$

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS		
Pour l'exercice terminé le 31 mars	2024	2023

	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobi- lisations	Fonds affectés	Total	Total
SOLDE, début de l'exercice Excédent (insuffisance) des produits sur les	210 693 \$	185 505 \$	57 367 \$	453 565 \$	498 563 \$
charges Investissement en	45 789	(6 532)	-	39 257	(44 998)
immobilisations (note 9)	(1 800)	1 800	-	-	
SOLDE, fin de l'exercice	254 682 \$	180 773 \$	57 367 \$	492 822 \$	453 565 \$

BILAN Au 31 mars	2024	2023
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME Encaisse Créances (note 3) Frais payés d'avance	123 805 \$ 18 666 4 401	180 835 \$ 26 408 3 675
	146 872	210 918
PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (note 4)	331 769	274 714
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	283 760	294 098
	762 401 \$	779 730 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME Dettes de fonctionnement (note 6) Apports reportés (note 7)	165 559 \$ 1 033	176 539 \$ 1 033
	166 592	177 572
DETTE À LONG TERME	-	40 000
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 8)	102 987	108 593
	269 579	326 165
SOLDES DE FONDS Administration générale Investi en immobilisations Affectation d'origine interne	254 682 180 773 57 367	210 693 185 505 57 367
	492 822	453 565
	762 401 \$	779 730 \$

Marc lavallée ______, administrateur

Lucie Michaud ______, administrateur

Pour le conseil d'administration :

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE Pour l'exercice terminé le 31 mars	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges Éléments sans effet sur la trésorerie	39 257 \$	(44 998) \$
Amortissement des immobilisations corporelles Amortissement des apports reportés afférents aux	12 138	12 085
immobilisations	(5 606)	(5 950) 2 621
Perte sur cession d'immobilisations corporelles Produits (pertes) découlant des placements à la juste valeur	-	
capitalisés au coût du placement à la juste valeur Variation de la juste valeur de placements	5 368 (62 423)	(4 352) 15 158
	(11 266)	(25 436)
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Créances	7 742	(16 743)
Frais payés d'avance Dettes de fonctionnement	(726) (10 980)	406 67 854
	(15 230)	26 081
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles Produit de la cession d'immobilisations corporelles	(1 800) 	(969) 1 259
	(1 800)	290
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement d'une obligation découlant d'un contrat de		(4.000)
location-acquisition Remboursement de la dette à long terme	(40 000)	(1 260) -
	(40 000)	(1 260)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE		
ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(57 030)	25 111
ENCAISSE, début de l'exercice	180 835	155 724
ENCAISSE, fin de l'exercice	123 805 \$	180 835 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, soutient les aidants en offrant une gamme de services pour qu'ils prennent soin d'un proche âgé, tout en conservant leur santé physique, psychologique et financière. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Les autres fonds sont représentés par les produits et les charges afférents aux activités du projet Appui Montérégie ainsi que ceux afférents aux immobilisations. L'état de l'évolution des soldes de fonds ne présente que le solde des immobilisations.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits de placement non affectés sont comptabilisés au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les produits de cartes de membre sont comptabilisés au moment où ils deviennent exigibles.

Les produits d'autofinancement et autres et les revenus de gestion Appui Montérégie sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et la durée ou les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durée ou taux
Bâtisse	solde décroissant	5 %
Équipement informatique	linéaire	4 ans
Mobilier et équipement de bureau	solde décroissant	20 %
Stationnement	solde décroissant	5 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

Les employés de l'Organisme contribuent au Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes (RRFS-GCF). Il s'agit d'un régime de retraite par financement salarial visé par le Règlement sur la soustraction de certaines catégories de régimes de retraite à l'application de dispositions de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite (R-15.1.r.2) et dispositions accessoires.

Le régime garantit le versement des rentes promises. La charge pour l'employeur pour ce type de régime se limite à verser les cotisations convenues. Au cours de l'exercice, les cotisations ont été de 4,5 % (2023 - 4,5 %) des salaires cotisables pour une charge de retraite de 18 618 \$ (2023 - 17 349 \$).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. CRÉANCES

		2024	2023
	Comptes clients Taxes à la consommation Subventions à recevoir	761 \$ 3 706 14 199	5 199 \$ 5 747 15 462
		18 666 \$	26 408 \$
4.	PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR		
		2024	2023
	Fonds communs de placement	331 769 \$	274 714 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

5. IMMOBILISATIONS COR	PORELLES
------------------------	----------

			2024	2023
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Centre de soutien entr'Aidants Terrain Bâtisse Équipement informatique Mobilier et équipement de bureau Stationnement	90 639 \$ 210 182 25 743 16 734 2 063	- \$ 125 423 24 904 14 761 790	90 639 \$ 84 759 839 1 973 1 273	90 639 \$ 89 219 2 542 404 1 340
Projet Nouveaux Horizons Bâtisse Équipement informatique Mobilier et équipement de bureau	123 411 2 273 5 755 131 439	46 757 2 273 5 234 54 264	76 654 - 521 77 175	80 690 - 652 81 342
Projet - Appui Bâtisse Équipement informatique Mobilier et équipement de bureau	8 079 3 682 5 871 17 632	3 637 3 682 5 446	4 442 - 425 4 867	4 676 - 531 5 207
Projet emploi et développement social Canada Stationnement	36 027 530 459 \$	13 792 246 699 \$	22 235 283 760 \$	23 405 294 098 \$

6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2024	2023
Comptes fournisseurs	34 807 \$	26 459 \$
Salaires et vacances courus Sommes à remettre à l'État	51 802	55 989
Retenues à la source et contributions	14 719	20 478
Subvention reçue d'avance	64 231	73 613
	165 559 \$	176 539 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2024	2023
SOLDE, début de l'exercice	1 033 \$	1 033 \$
Montants reçus au cours de l'exercice	247 038	238 246
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(219 928)	(224 197)
Montants remboursés	(27 110)	(14 049)
SOLDE, fin de l'exercice	1 033 \$	1 033 \$

8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'une bâtisse. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2024	2023
SOLDE, début de l'exercice Montants amortis dans les résultats	108 593 \$ (5 606)	114 543 \$ (5 950)
SOLDE, fin de l'exercice	102 987 \$	108 593 \$

9. VIREMENTS INTERFONDS

La somme de 1 800 \$ (2023 - 2 228 \$) a été transférée du fonds d'administration générale au fonds d'immobilisations pour financer les sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations et aux paiements de la dette à long terme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

L'Organisme est lié à l'organisme Aînés en mouvement en raison du fait qu'ils ont en commun une administratrice ayant une influence notable sur ceux-ci.

Au cours de l'exercice, l'Organisme a comptabilisé des produits de 1 200 \$ (2023 - 800 \$) auprès de cet organisme pour de la location de locaux. Ces produits sont inclus dans les produits d'autofinancement et autres. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal de son fonctionnement et sont mesurées à la valeur d'échange.

11. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'Organisme n'a pas affecté de montant (31 mars 2023 - 0 \$) à des fins de projets spéciaux. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

			2024
	Projets virage corporatif	Rénovations	Total
SOLDE , début de l'exercice Utilisations	50 000 \$	7 367 \$ -	57 367 \$
SOLDE, fin de l'exercice	50 000 \$	7 367 \$	57 367 \$

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement et à sa dette à long terme.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché.

L'Organisme est exposé au risque de prix en raison des placements dans fonds mutuels dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

ANNEXES		
Pour l'exercice terminé le 31 mars	2024	2023

A - SUBVENTIONS

	Fonds d'administration générale	Autres fonds	Total	Total
MSSS				
CSSSMC PSOC - Mission Globale CSSSMC PSOC - Projet ponctuel	395 135 \$	- \$	395 135 \$	379 099 \$
(Note)	30 000	-	30 000	-
CSSSMC SAPA Services de répit L'APPUI	219 928	-	219 928	224 197
Soutien, Estime de soi et Évasion pour les aidants	-	104 865	104 865	138 229
Emploi Québec Concertation pour l'emploi - Soutien gestion des R.H.				1 800
•	1 686	-	1 686	11 376
Projet Yapla Municipale Subvention - Journée de	1 000	-	1 000	11 370
reconnaissance des aidants	1 000	_	1 000	_
Subvention action bénévole	7 000	-	7 000	2 500
	654 749 \$	104 865 \$	759 614 \$	757 201 \$

Note - L'organisme a utilisé la subvention non récurente pour l'ajout de personnel en intervention psychosociale.

B- RÉSULTATS PAR FONDS - APPUI

Produits		
Subvention - Appui / Appui	104 865 \$	138 229 \$
Charges Salaires et charges sociales Honoraires professionnels Équipement et matériel de sécurité/sanitaire Formation des employés et bénévoles Frais administratifs Frais de déplacement et d'hébergement Promotion et publicité Mesures d'accessibilité	90 907 4 349 1 000 952 4 994 663 1 000	121 730 2 204 2 221 724 6 803 2 800 747 1 000
	104 865	138 229
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$